

**Politique
magazine**



**La politique en RDC
est-elle à revoir?**

À l'âge de 8 ans, j'ai commencé à m'intéresser à l'histoire culturelle et politique de mon pays d'origine, la République démocratique du Congo, ainsi qu'à celle de mon pays d'adoption, la France. Je cherchais à comprendre mon histoire, à découvrir mes racines, et c'est à ce moment-là que j'ai commencé à explorer le passé de mon pays d'origine.

Par la même occasion, j'ai décidé d'apprendre le lingala, car je rêvais un jour de devenir professeur d'histoire ou journaliste, afin de transmettre à la génération suivante notre patrimoine historique.

Aujourd'hui, à 23 ans, mon amour pour la nation congolaise m'a motivé à créer ce magazine, qui reprend les grands points politiques de l'année. Ce projet s'inspire de ma famille, de mon entourage, des documentaires que j'ai regardé, ainsi que de ma foi, qui m'ont tous permis de rester connectée à l'actualité de notre pays.

À travers ce magazine, mon ambition est de transmettre un puissant message d'espoir et de bonheur, destiné à illuminer la vie de tous les Africains et des peuples opprimés qui le liront." Mon vœu est de voir un continent paisible, libéré des guerres et de la corruption, où le développement et la prospérité deviennent une réalité pour tous.



Félix Tshisekedi a confortablement remporté un second mandat. Le président sortant s'est imposé avec 73,34 % des suffrages, soit 13 215 366 voix.

L'élection présidentielle congolaise de 2023 a lieu le 20 décembre 2023 afin d'élire pour cinq ans le président de la république démocratique du Congo. Des élections législatives, provinciales et municipales ont lieu simultanément.



Les fortes pluies qui ont débuté à la mi-novembre 2023 se sont intensifiées jusqu'au mois de janvier 2024, provoquant des inondations majeures dans au moins 18 des 26 provinces de la République démocratique du Congo. À ce jour, plus de 430 000 ménages, soit 2,1 millions de personnes, sont touchés, selon les estimations officielles.



La Commission électorale nationale indépendante (CENI) de la République démocratique du Congo (RDC) a annulé, samedi, les suffrages exprimés aux législatives nationales et provinciales dans deux circonscriptions et a invalidé 82 candidats pour fraude et détention illégale de machines à voter.

Parmi les 82 candidats écartés des législatives nationales, provinciales et municipales figurent 3 ministres en fonction, 4 gouverneurs de province, un membre du bureau de l'Assemblée nationale, des mandataires publics et des députés de la législature sortante.

Ils ont pour la plupart été invalidés pour fraude, corruption, bourrage des urnes, détention illégale de machines à voter, incitation à la violence et intimidation des agents électoraux, selon la décision rendue par la CENI.



Coupe d'Afrique des Nations Cote d'ivoire 2024, Le pays hôte, miraculé de la compétition, a éliminé les Congolais de Sébastien Desabre, mercredi à Abidjan. Ils filent en finale de la CAN 2024 grâce à un but de Sébastien Haller, et y retrouveront le Nigeria, tombeur un peu plus tôt de l'Afrique du Sud.



La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a publié, dans la nuit de samedi à dimanche 14 janvier, les noms de 477 députés nationaux sur les 500 qui doivent siéger à l'Assemblée nationale. Cette publication est faite à l'issue des résultats des élections législatives nationales organisées en décembre dernier.

Les circonscriptions où les élections ont été annulées pour perturbation du déroulement de vote et celles où les scrutins n'ont pas été organisés à cause de l'insécurité pourront compléter la liste des élus, les résultats de ces législatives ont été publiés par circonscription électorale. L'UDPS/Tshisekedi est le parti qui emporte plus de sièges.



À l'est du Congo, la rébellion du M23, soutenue par le Rwanda, encercle Goma et ses deux millions d'habitants. Depuis que les insurgés ont repris les armes en 2021, jamais les combats n'avaient été si proches de cette capitale du Nord-Kivu, où des centaines de milliers de déplacés ont trouvé refuge. Ce conflit dure depuis trente ans, sur fond de rivalités ethniques et de pillage des ressources minières.

STOP
GENOCIDE

C'est une première dans l'histoire de la République démocratique du Congo (RDC). Judith Tuluka Suminwa, ancienne ministre du plan est devenue lundi 1er avril la première femme à occuper le poste de première ministre en RDC. La quinquagénaire a été nommée près de trois mois après les élections présidentielles du 20 décembre.



COMPOSITION DU GOUVERNEMENT SUMINWA TULUKA - 28 MAI 2024



Suminwa Tuluka
Judith
Premier Ministre

54 Membres du gouvernement



37



17

06 Vice Ministres
10 Ministres d'Etat
24 Ministres
04 Ministres Délégué
10 Vice-Ministres

VICES-PREMIERS MINISTRES



Jacques SHABANI
Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité



Daniel MUKOKO S.
Ministre de l'Economie Nationale



Guy MUADIAMVITA
Ministre de la Défense Nationale



Grégoire MUTSHIAYILI
Ministre de l'Agriculture



Therese KAYIKWAMBA
Ministre des Affaires étrangères



Raissa MALU DINANGA
Ministre de l'Éducation Nationale



Eve BAZAIBA MASUDI
Ministre de l'Environnement



Alexis GISARO
Ministre des Infrastructures et des Travaux Publics



Jean-pierre BEMBA
Ministre des Transports, des Voies de Communication et du Désenclavement



Jean-pierre LIHAU
Fonction publique et réformes de l'administration publique



Guylain NYEMBO
Plan et Coordination de l'aide



Aimé BOJI SANGARE
Ministre du Budget



Acacia BANDUBOLA
Ministre des Affaires foncières



Guy LOANDO MBOYO
Ministre de l'Aménagement du territoire



Mohindo NZANGI
Ministre du développement rural



Constant MUTAMBA
Ministre de la Justice

MINISTRES



Oudou FWAMBA
Ministre des Finances



Guy KABAMBA
Ministre de l'Industrie



Teddy LUAMBA
Ministre des Ressources hydrauliques et électriques



Kizito KAPINGA
Ministre des Mines



Aimé MOLENDI S.
Ministre des Hydrocarbures



Ephraïm AKWAKWA
Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale



Crispin MBADU
Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat



Chantal SHAMBU
Ministre des Droits Humains



Samuel Roger KAMBA
Ministre de la Santé



Rafi SOMBO AYAN
Ministre de l'ESU



Gilbert KABANDA
Ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation



Augustin KIBASSA
Ministre des PTNTIC



Jean-Lucien BUSA
Ministre du Portefeuille



Julien PALUKU
Ministre du Commerce Extérieur



Didier MAZANGA
Ministre de l'Intégration régionale



Patrick MUYAYA
Ministre de la communication et des médias



Marc EKILA
Ministre de la Formation professionnelle



Leonne KANDOLO
Ministre du Genre



Jean-pierre TSHIAMANGA
Ministre de la Pêche et de l'Élevage



Didier M'PAMBIA
Ministre du Tourisme



Didier BUDIMBU
Ministre des Sports et des Loisirs



Noella AYEGANAGATO
Ministre de la Jeunesse



Yolande ELEBE
Ministre de la Culture et des Arts



Nathalie MUNANZA
Ministère des Affaires Sociales

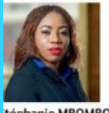
MINISTRES DÉLÉGUÉ



Bestine KAZADI
Présidente du conseil national de la coopération économique et financière



Didier TENGE TE LITHO
Président du conseil national de la politique de la ville



Stéphanie MBOMBO
Présidente du conseil national de l'environnement et de la transition énergétique



Irène ESAMBO
Présidente du conseil national de la jeunesse, des sports et de la culture



Eugénie TSHIELA
Vice Ministre de l'Intérieur



Grace YAMBA
Vice Ministre des Affaires étrangères



Samuel MBEMBA
Vice Ministre de la Justice



O'Neige NSELE
Vice Ministre des Finances



Samy ADUBANGO
Vice Ministre de la Défense



Elysée BOKUMWANA
Vice Ministre du Budget



Wivine MOLEKA
Vice Ministre des Hydrocarbures



Jean-B. KATUREBE
Vice Ministre des Affaires coutumières



Godard MOTEMONA
Vice Ministre des Mines



Jean-pierre KEZA
Vice Ministre de l'Éducation

L'équipe gouvernementale de la Première Ministre Judith Suminwa Tuluka a été dévoilée ce mercredi 29 mai 2024, à l'issue d'une série d'ordonnances lues sur les antennes de la chaîne nationale (RTNC). Ce premier gouvernement du second quinquennat de Félix Tshisekedi comporte 54 membres, contre 57 dans le précédent gouvernement.



L'ancien vice-Premier ministre, ministre congolais de l'Economie Vital Kamerhe, a été élu président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo (RDC) lors d'un scrutin sans challenger, dans la nuit de mercredi à jeudi.

Candidat unique de la majorité présidentielle, Kamerhe, 65 ans, a été élu avec 371 voix soit la majorité absolue lors de l'élection du bureau définitif de la chambre basse du Parlement.



Le chiffre donné ce week-end par Vital Kamerhe est inférieur à ce qui est prévu dans la loi de finance 2024 dans laquelle l'enveloppe globale pour la rémunération des élus est de plus de 140 milliards de francs congolais, environ 46,3 millions de dollars. Ce qui donne un salaire de plus de 8 500 dollars par mois et par députés, sachant qu'ils sont 500 à siéger.

Le chiffre donné ce week-end par Vital Kamerhe est inférieur à ce qui est prévu dans la loi de finance 2024 dans laquelle l'enveloppe globale pour la rémunération des élus est de plus de 140 milliards de francs congolais, environ 46,3 millions de dollars. Ce qui donne un salaire de plus de 8 500 dollars par mois et par députés, sachant qu'ils sont 500 à siéger.



La tentative de coup d'État de 2024 en république démocratique du Congo survient le 19 mai 2024 à Kinshasa. Menée par Christian Malanga, elle vise le président Félix Tshisekedi et son ministre de l'Économie Vital Kamerhe, mais est rapidement déjouée par les forces de sécurité.

La tentative de coup d'État se produit au milieu d'une crise politique qui frappe l'Union sacrée de la nation (USN), la coalition au pouvoir menée par l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) du président Félix Tshisekedi. La crise tourne autour des élections à la direction du Parlement, initialement prévues pour le 18 mai 2024, mais reportées par la suite. L'un des hommes politiques ciblés, le ministre de l'Économie Vital Kamerhe³, à la tête de l'Union pour la nation congolaise (membre de l'USN), est un allié de Tshisekedi et candidat à la présidence de l'Assemblée nationale.



Trente-sept prévenus, dont trois Américains, ont été condamnés vendredi à la peine de mort par un tribunal militaire de Kinshasa au terme du procès de la "tentative de coup d'État" que l'armée de la République démocratique du Congo a dit avoir déjouée en mai.



Parmi les mesures annoncées, celle portant sur la fermeture des Églises non conformes aux exigences du ministère de la Justice nous semble particulièrement intéressante. Toutefois, il s'agit d'un défi complexe à relever. Avant lui, de nombreux autres ministres, ainsi que la police nationale, ont tenté de s'attaquer à ce problème, mais sans succès.

La principale difficulté réside dans le fait qu'un bon nombre de ces Églises sont fréquentées par des hauts responsables du pays qui, malheureusement, ferment les yeux sur les infractions de leurs pasteurs, notamment en matière de nuisances sonores.

Souvent, ce sont même ces responsables qui se portent à leur défense. Dans un pays où le trafic d'influence est quasiment institutionnalisé, ces dignitaires exercent des pressions sur le ministre de la Justice ou sur les autorités policières pour empêcher la fermeture de leurs lieux de culte.

Le ministre Mutamba a bien fait de commencer par sensibiliser les responsables des confessions religieuses qui encadrent les nombreuses Églises qui prolifèrent dans le pays.

Le parti Réveil de la Conscience de Kama (RCK) a fait sa sortie officielle le lundi 1er mai au stade des Martyrs. C'était une occasion pour son président national, Samuel Masambukidi de le confier aux martyrs de l'indépendance de la RDC.

Après la sortie officielle du RCK, les Congolais ainsi que l'espace politique du pays de Kimbangu, peuvent désormais compter avec le Réveil de la conscience de Kama qui prône un autre mode de gouvernance.





Le ministre congolais de la justice, Constant Mutamba, a présidé, ce samedi 21 septembre, à la prison centrale de Makala, à Kinshasa, une nouvelle cérémonie de libération d'un groupe de détenus. Au total, le ministre de la justice a annoncé la libération conditionnelle de 648 détenus, de 73 adultes et de 8 mineurs ayant purgé régulièrement leurs peines. Juste après cette libération, le ministre avait eu à doter un lot de 2000 matelas à la prison centrale de Makala et avait promis un total 7 000 d'autres pour améliorer les conditions carcérales des détenus.

Les lits sont en pleine fabrication pour qu'à partir de la semaine prochaine, plus aucun prisonnier ne passe la nuit à même le sol. Pendant ce temps il y a la réhabilitation, en cours, du Centre de santé de la prison et il y a des pavillons qui sont en train d'être réhabilités. La projection pour nous est de désengorger la prison et puis de la réhabiliter de fond en comble, avait-il indiqué.



Une bousculade lors du concert de l'artiste gospel Mike Kalambay au stade des martyrs samedi 27 juillet a fait au moins neuf morts et plusieurs blessés. Le stade - 80 000 places assises – était bondé et les forces de sécurité étaient débordées.

Les victimes ont été acheminées dans les hôpitaux pendant que le concert se poursuivait. Le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur et de la Sécurité préside, ce dimanche, une réunion de crise.



Le 2 août dernier, la ville de Kisangani a été le théâtre d'une cérémonie poignante en mémoire des victimes du génocide congolais. Parmi les personnalités présentes, le ministre de la Justice et garde des sceaux, Constant Mutamba, a laissé transparaître son émotion, rappelant son parcours en tant que rescapé des guerres qui ont ravagé la région. Cette commémoration ne se limite pas à un simple hommage, elle représente un moment crucial pour renforcer l'engagement du gouvernement congolais envers la justice et la réconciliation nationale.

Le ministre a ainsi affirmé sur ces réseaux sociaux que ces événements ont laissé une empreinte indélébile sur son enfance et sur son engagement politique. "Je suis un rescapé et victime des guerres de Kisangani (1, 3, 6 jours). Ces différentes tragédies rwando-ougandaises ont déchiré mon enfance et ont planté en moi des souvenirs révoltants traduisant la méchanceté de Kagame et de Museveni".



Plusieurs Congolais ont manifesté à Paris et Bruxelles pour protester contre l'insécurité qui sévit dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

Des centaines de personnes ont dénoncé les exactions perpétrées principalement dans le Kivu, une région plongée dans l'insécurité en raison des affrontements entre l'armée régulière et diverses rébellions. « Le monde entier ne peut pas continuer à fermer les yeux sur ce qui se passe au Congo. C'est un génocide oublié », ont clamé les manifestants. Selon eux, la RDC n'est perçue que comme une terre à piller, au prix de la vie de ses citoyens. Ces derniers sont contraints de fuir ou, pour ceux qui restent, exploités et tués. Il est de notoriété publique que le sol congolais regorge de richesses en minerais : cobalt, cuivre, argent, diamants, coltan... Ces ressources attirent les grandes puissances économiques, qui privilégient leurs intérêts industriels en ignorant les conflits sanglants alimentés par cette course mortifère vers l'or.



Les enseignants congolais exigent un salaire minimum de 500 \$ avant la reprise des cours pour l'année scolaire 2024-2025. Ils avertissent que, si le gouvernement ne répond pas à leur demande, la rentrée scolaire prévue le 2 septembre prochain n'aura pas lieu.

« Nous exigeons 500 \$ comme salaire pour l'enseignant le moins gradé. Si le gouvernement ne peut accorder ce montant, il doit proposer une alternative équivalente. C'est ça ou rien. Cette fois-ci, nous ne voulons plus de promesses. Si le gouvernement nous promet de s'exécuter à une certaine date, nous lui promettrons en retour de reprendre les cours à une autre date. Ce sera promesse contre promesse, action contre action », ont-ils martelé.

En réponse à ces déclarations, Jean-Pierre Lihau a exhorté les syndicats du secteur de l'Éducation à concilier leur volonté de progrès avec une approche réaliste. Il a néanmoins rassuré les enseignants de l'engagement du président de la République, Félix Tshisekedi, et de la première ministre, Judith Suminwa, à instaurer un dialogue permanent en vue de construire des compromis réalistes et adaptés au contexte.



L'ancien Premier ministre congolais et sénateur de la province du Haut-Katanga, Jean-Michel Sama Lukonde, a été élu lundi à la tête du Sénat, selon une information rapportée par les médias locaux. Candidat unique de l'Union sacrée de la Nation (majorité au pouvoir), Sama Lukonde a été élu avec 84 voix sur 96. Son principal concurrent, Jonas Mukamba, n'a recueilli que 9 voix, précise le site d'information congolais, Actualite.CD.

"Mon action dans la gestion de notre chambre parlementaire repose sur un plan visant à mettre en place un Sénat efficace, moderne et accessible", avait-il déclaré plus tôt dans la journée devant les sénateurs.

Premier ministre de février 2021 à février 2024, Jean-Michel Sama Lukonde succède à Modeste Bahati à la tête de la chambre haute du Parlement congolais.



Alors que l'épidémie de mpox continue à enfler rapidement dans seize pays africains, les premières doses de vaccin ont commencé à être distribuées dans les pays les plus touchés. Il s'agit d'une première sur le continent africain, et en particulier en République démocratique du Congo (RDC), où la maladie est endémique depuis cinquante ans.

Après une vaste épidémie hors d'Afrique en 2022 et pas moins de deux urgences de santé publique de portée internationale – le niveau d'alerte le plus élevé de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) –, décrétées en 2022 et en 2024, les Congolais ont enfin accès au précieux produit.

La campagne doit se poursuivre plus largement à compter de lundi dans l'Est et notamment dans la province voisine du Sud-Kivu, où l'épidémie actuelle est apparue il y a un an, selon les autorités sanitaires.



Le bilan provisoire de la tentative d'évasion à la prison centrale de Makala à Kinshasa en République démocratique du Congo, est de 129 morts dont 24 par balles, selon le ministre de l'Intérieur Jacquemain Shabani.

M. Shabani a déclaré que la plupart des victimes sont mortes de suffocation après une bousculade et que 59 blessés sont soignés dans des établissements publics.

Le bilan officiel communiqué lundi par Samuel Mbemba, vice-ministre de la justice, faisait état de deux morts. Il a également annoncé que le gouvernement avait ouvert une enquête.

Les premières informations font état de tirs d'armes lourdes et légères qui ont retenti pendant plusieurs heures dans la nuit de dimanche à lundi dans l'enceinte de la prison centrale de Makala, la plus grande prison du pays.



RDC : face à la lenteur dans la production et délivrance de la carte d'identité, Félix Tshisekedi attend de Jacquemain Shabani un rapport "sans complaisance".

Dans son intervention, le garant de la nation et du bon fonctionnement des institutions veut voir clair dans cette affaire qui freine la matérialisation d'une de ses promesses faites à la population congolaise lors de son premier mandat.

Il dit attendre de Jacquemain Shabani Lukoo, VPM, ministre de l'intérieur, sécurité, décentralisation et Affaires Coutumières un rapport " sans complaisance" sur ce dossier.

Il revient au Président de la République que depuis le lancement du projet de délivrance des cartes d'identité, Il n'y a plus de développement attendu au regard du chronogramme présenté.

Les 1er et 2 octobre, des militaires ont fait irruption dans une propriété de Moïse Katumbi afin d'enquêter sur la réhabilitation d'une piste qui s'y trouve. Ils estiment qu'il pourrait s'agir d'une menace pour la sécurité nationale. De son côté, l'opposant assure que ces travaux sont en lien avec ses activités caritatives.



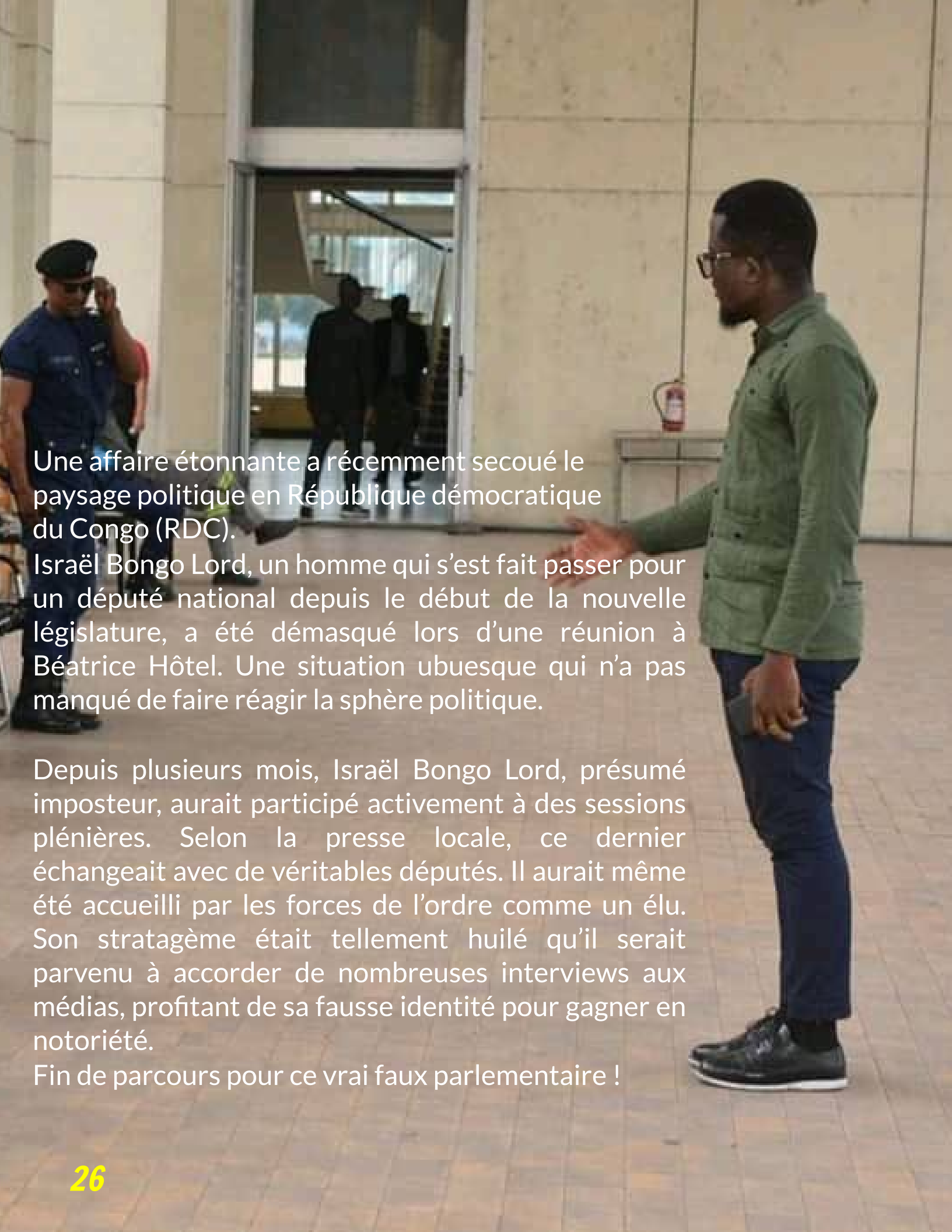
Cette initiative s'inscrivait dans le cadre de ses actions philanthropiques menées à travers la République démocratique du Congo. Cependant, contrairement à d'autres œuvres caritatives déjà entreprises par lui, celle-ci a suscité un malentendu avec l'État congolais.

Le journaliste Patrick Lokala de Télé News RDC est poursuivi pour imputation dommageable pour avoir tenu des propos diffamatoires contre Christian Lusakueno, patron de la station de radio Top Congo et contre deux magistrats.

Son avocat, Me Nico Fail Mbikayi l'a fait savoir mardi 8 octobre lors de la deuxième audition de son client au parquet près le TGI de la Gombe. « La première plainte est déposée par Christian Lusakueno et la deuxième emmenant du corps des magistrats. Quant à la première plainte de Christian Lusakueno, il y a l'infraction de diffamation ou d'imputation dommageable.

Quant à la deuxième plainte, on lui reproche d'avoir imputé aux magistrats des faits qu'eux ignorent », a-t-il expliqué. Alors que le journaliste Christian Lusakueno reconnaît l'existence d'une plainte déposée depuis juillet dernier par ses avocats contre son Patrick Lokala.



A man in a green shirt and glasses is gesturing with his right hand while talking to a police officer in a blue uniform. The officer is standing on the left, looking towards the man. In the background, there is a building entrance with a staircase and other people walking. A fire extinguisher is visible on a small table to the right.

Une affaire étonnante a récemment secoué le paysage politique en République démocratique du Congo (RDC).

Israël Bongo Lord, un homme qui s'est fait passer pour un député national depuis le début de la nouvelle législature, a été démasqué lors d'une réunion à Béatrice Hôtel. Une situation ubuesque qui n'a pas manqué de faire réagir la sphère politique.

Depuis plusieurs mois, Israël Bongo Lord, présumé imposteur, aurait participé activement à des sessions plénières. Selon la presse locale, ce dernier échangeait avec de véritables députés. Il aurait même été accueilli par les forces de l'ordre comme un élu. Son stratagème était tellement huilé qu'il serait parvenu à accorder de nombreuses interviews aux médias, profitant de sa fausse identité pour gagner en notoriété.

Fin de parcours pour ce vrai faux parlementaire !



Pour ce qui est de Nicolas Kazadi, ministre des Finances au moment des faits et épinglé pour avoir payé ces fonds prétendument détournés, le Procureur général près la Cour de cassation avait prononcé le non-lieu en sa faveur dans une correspondance parvenue à notre rédaction. Fin avril 2024, sur la base d'un rapport de l'Inspection générale des finances, le PGR de la Cour de cassation avait ouvert une enquête pour faire la lumière sur de probables détournements en rapport avec un montant de 71 millions \$ portant sur la première phase (241 stations) d'un marché de plus de 1300 stations de collecte, traitement et distribution d'eau à travers le pays.

Toutes les charges mises sur l'ancien ministre des finances de la RDC, Nicolas Kazadi, ont été abandonnés. Il a été blanchi par le Parquet général près la Cour de cassation dans l'affaire de surfacturation autour des projets de forages et de lampadaires. Cette décision a été rendue publique ce lundi 4 novembre 2024.



Le président congolais veut un texte "adapté aux réalités" de la RDC et annonce la mise en place d'une commission pour élaborer cette nouvelle Constitution.

Il confirme ainsi sa volonté plusieurs fois affirmée ces derniers mois de changer le texte en vigueur, qu'il juge "*dépassé*". Le président souhaite une "*Constitution qui devrait être rédigée sur base de nos propres réalités*".

Pour ce faire il a annoncé ce mercredi la mise en place, en 2025, sans donner de date plus précise, d'une commission nationale chargée d'élaborer le texte.



Le ministère public a requis la peine de trois ans contre l'opposant Seth Kikuni. Le dossier de l'opposant est clos depuis mercredi 20 novembre à la prison centrale de Makala.

Le tribunal de paix de Kinshasa-Gombe l'a pris en délibéré et rendra son verdict dans le délai de la loi, soit le 27 novembre.

Le ministère public demande au juge de reconnaître Seth Kikuni coupable d'incitation à la désobéissance civique et de propagation de faux bruits lors d'un échange avec les militants de son parti à Lubumbashi.

Au cours de ce rassemblement, il avait demandé à ses interlocuteurs de se lever et braver la peur, affirmant que le Président de la République aurait triché aux élections.

Le conseil du prévenu plaide non coupable estimant que son client jouait bien son rôle d'opposant en s'entretenant avec sa base et que ses propos ne doivent pas être constitutifs des infractions lui imputées. Il sollicite son acquittement pur et simple.

Lors de la finale disputée à El Jadida, au Maroc, les Corbeaux ont surpris l'AS FAR Rabat, tenante du titre, en s'imposant 1-0. L'exploit est d'autant plus singulier pour le club que le TP Mazembe féminin participait pour la première fois à cette compétition continentale.

Cette victoire est le fruit d'un recrutement efficace. En mars 2023, une nouvelle entraîneuse est arrivée à Lubumbashi : la marocaine Lamia Boumehdi. L'équipe démontre alors une progression, passant de la scène nationale à la consécration africaine en un temps record.





Cette victoire en Ligue des Champions féminine de la CAF 2024 est une première pour le TP Mazembe féminin. Nul doute qu'elle constituera une étape majeure pour le football féminin en République démocratique du Congo, prouvant ainsi la viabilité du projet sportif mise en place par le club.

En plus du trophée et de l'immortalisation de leur nom dans les annales de la compétition, Tout Puissant Mazembe a empoché une somme substantielle de plus de 300 millions FCFA. De plus, la CAF a déclaré que chacun des huit clubs participant à la compétition a reçu au moins 150 000 \$ en prix.



Tshisekedi, qui a récemment annoncé la création en 2025 d'une commission nationale chargée de réfléchir à une nouvelle Constitution, a promis d'adresser leurs revendications aux autorités compétentes pour garantir une meilleure prise en compte des besoins exprimés par les gouverneurs.

Cette réponse intervient dans un contexte de débat intense sur la révision de la Constitution en RDC, marqué par des oppositions politiques et des mouvements citoyens dénonçant des intentions de prolonger le pouvoir du président au-delà de deux mandats.

Les déclarations de Félix Tshisekedi au sujet de la constitution sont explicites : *"Ce que j'ai dit à Lubumbashi en ce qui concerne la Constitution, je n'ai rien à changer. Mon message reste le même. Vous êtes un peuple plein d'initiatives, qui a combattu la dictature la plus atroce. Vous devez aussi prendre l'initiative pour ce qui est de cette Constitution, qui ne vise pas l'intérêt de la nation congolaise."*

Depuis le 27 octobre dernier, la ville de Kinshasa expérimente une circulation alternée à certaines heures de la journée. Il s'agit, pour les autorités, de tenter de trouver une solution aux embouteillages monstres qui paralysent régulièrement la capitale de la RDC.

Si ces nouvelles mesures ont été lancées en pleine vacances scolaires, les Kinois se rendent compte du réel changement depuis une semaine maintenant, avec un bilan encore mitigé. La capitale de la RDC a connu une grande explosion démographique mais les infrastructures de base : ponts, routes, rails n'ont pas suivi cette expansion démographique.

Ce qui en train d'énormes difficultés de mobilité des personnes et de leurs biens. Pour certains, la construction d'une nouvelle ville dans la partie est pourra désengorger la ville de Kinshasa.





Le gouverneur de la ville de Kinshasa, Daniel Bumba, a signé un accord majeur avec la société turque Albayrak Group pour la construction d'une ligne de métrobus, marquant une étape décisive dans le développement des infrastructures de transport de la capitale congolaise. Ce projet ambitieux vise à transformer la mobilité urbaine et à réduire les embouteillages chroniques qui paralysent le trafic à Kinshasa.

Lors de son séjour de travail à Istanbul, le gouverneur Bumba a rencontré Ahmet Albayrak, président du groupe Albayrak, un leader dans les domaines de la construction, des transports publics, de la gestion des déchets et de l'immobilier. Cette rencontre a jeté les bases d'un partenariat stratégique pour la mise en œuvre d'un système de transport en commun moderne et efficace.

La future ligne de métrobus aura une capacité de transport de plus de 24 000 passagers par heure. Elle comprendra 27 stations sur un tracé de près de 27 kilomètres, avec un temps de trajet estimé à 65 minutes.

Deux axes principaux structureront la ligne : Kintambo-Matete-Aéroport international de Ndjili et Gare centrale-Matete-N'Djili. Ces trajets stratégiques sont conçus pour désengorger les principales artères de Kinshasa et offrir une alternative fiable au transport routier.

Ce projet s'inscrit dans une série d'initiatives menées par le gouverneur Daniel Bumba pour améliorer la mobilité et rehausser la qualité de vie des habitants de Kinshasa. Dans ses déclarations, il a réaffirmé son engagement à accélérer la concrétisation de ce projet, tout en assurant que le groupe Albayrak est prêt à entamer les travaux dans les meilleurs délais.

Le Président de la République, Félix Tshisekedi, a inauguré ce samedi à Kinshasa le Centre Culturel et des Arts de l'Afrique Centrale, un complexe ultramoderne situé dans la commune de Kasa-Vubu, en face du Palais du Peuple. S'étendant sur 93 000 mètres carrés, ce projet symbolise une avancée majeure pour la promotion des arts et de la culture en République démocratique du Congo et dans la sous-région.

L'édifice est équipé de plusieurs installations de pointe : une grande salle de spectacles de 2 000 places, deux amphithéâtres de 800 et 300 places, des studios d'enregistrement de dernière génération, une salle de danse et des chambres pour accueillir les hôtes.





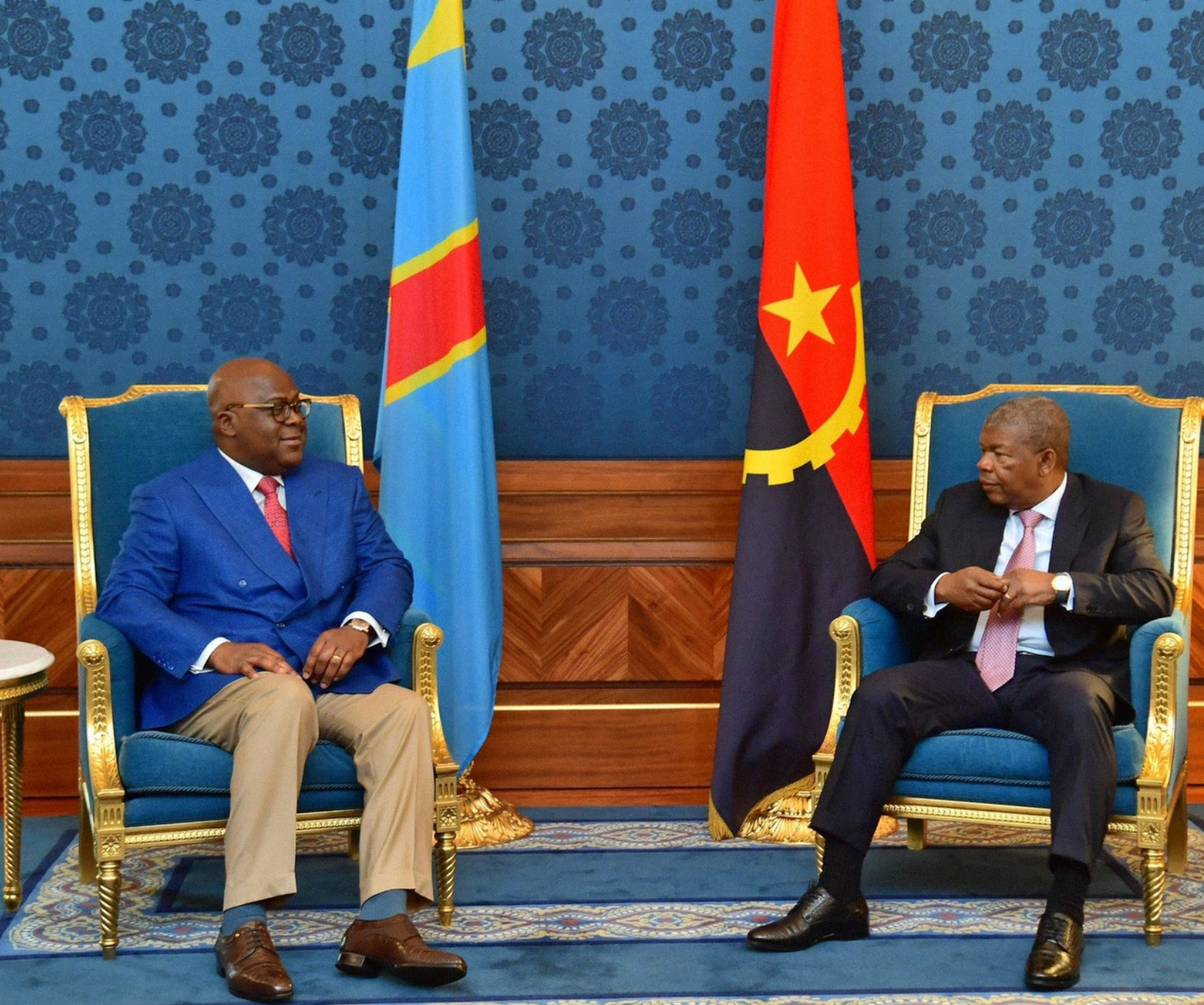
Lancé dès le début du mandat de Félix Tshisekedi, ce projet a été réalisé en 54 mois par l'entreprise chinoise BICG, dans le cadre de la coopération sino-congolaise. Financé à hauteur de 100 millions de dollars par le gouvernement chinois, ce complexe allie modernité et ambition pour répondre aux besoins des artistes et opérateurs culturels. Cette inauguration marque un tournant pour la RDC, qui ambitionne de devenir un leader culturel en Afrique.

Ce centre, conçu comme un hub artistique et éducatif, incarne une réponse concrète aux aspirations des acteurs culturels congolais et ouvre de nouvelles perspectives pour le rayonnement de la culture dans la région et au-delà.



La réunion entre les présidents de la République démocratique du Congo (RDC) et du Rwanda, initialement prévue dimanche à Luanda, a été annulée, réduisant à néant tout espoir d'un accord immédiat pour rétablir la paix dans l'est de la RDC, une région en proie à des conflits depuis plus de 30 ans.

Le président congolais Félix Tshisekedi et son homologue rwandais Paul Kagame devaient se rencontrer lors d'un sommet organisé par le président angolais Joao Lourenço, médiateur désigné par l'Union africaine (UA) pour tenter de résoudre le différend persistant entre Kinshasa et Kigali.



Félix Tshisekedi était déjà présent à Luanda, capitale de l'Angola, pour le sommet de la paix, mais Paul Kagame a choisi de ne pas s'y rendre. Selon Kigali, le sommet n'était "plus pertinent" après l'échec de la réunion ministérielle tenue samedi.

Le ministre rwandais des Affaires étrangères, Olivier Nduhungirehe, a déclaré dimanche à l'AFP que l'intransigeance des négociateurs congolais était la raison de cette perte de pertinence.

Dans un communiqué officiel, le ministère rwandais des Affaires étrangères a également dénoncé "les menaces constantes émanant des responsables de la RDC, y compris du Président Félix Tshisekedi, en vue d'un changement de régime au Rwanda.



Le Congolais Christophe Mputu a remporté la médaille d'or au championnat d'Afrique de Ju-jitsu, tenu le jeudi 12 décembre à Marrakech, au Maroc.

Champion du monde 2022 et vice-champion du monde 2024, Christophe Mputu détient un impressionnant palmarès de 72 médailles, faisant de lui l'athlète congolais le plus titré à ce jour.

Fier d'avoir une fois de plus honoré son pays, il a souligné que cette victoire est le fruit d'un travail acharné :

« Je ressens un mélange de joie et de tristesse : la joie, car j'ai porté haut les couleurs de mon pays, mais aussi de la tristesse, car je continue de voyager sans staff technique. J'assume seul tous les rôles : coach, médecin, et athlète. »

En RDC, les autorités ont décidé de s'attaquer à la criminalité urbaine, notamment à Kinshasa. Des opérations baptisées « Zéro Kuluna », du nom des gangs, et « Ndobbo », hameçon en lingala, ont lancé au début du mois de décembre par les ministres de la Justice et de l'Intérieur. Près de 800 arrestations ont eu lieu, selon le ministre de l'Intérieur, et des procès en flagrance ont déjà eu lieu avec des condamnations à mort prononcées.

Le ministre de la Justice, Constant Mutamba a prévenu plusieurs fois que ces peines seraient exécutées. Il faut rappeler qu'en effet, le pays a levé son moratoire sur la peine de mort en mars 2024. Plusieurs détenus jugés la semaine dernière ont d'ailleurs déjà été transférés dans des prisons situées à l'intérieur du pays en attente de l'exécution de ces condamnations.

Et ce jeudi soir, lors d'une conférence de presse, le ministre de l'Intérieur, Jacquemain Shabbani, a annoncé qu'il y aurait bientôt des opérations similaires dans « les grandes villes de la RDC où le taux de criminalité est inquiétant.





Le premier avion de la nouvelle compagnie aérienne Air Congo, un Boeing 737-800, a atterri à Kinshasa ce samedi 30 novembre 2024. Cet événement marque une étape importante dans le lancement des activités de cette compagnie nationale, fruit d'un partenariat entre la République démocratique du Congo (RDC) et le groupe Ethiopian Airlines.

Selon le gouvernement, un deuxième appareil est attendu prochainement, et le vol inaugural d'Air Congo est prévu pour ce 1er décembre.

Le lancement imminent d'Air Congo avait été mentionné lors de la 14^e session du Conseil des ministres, le 20 septembre dernier. À cette occasion, le vice-Premier ministre et ministre des Transports, Jean-Pierre Bemba, avait annoncé que les discussions sur la mise en place de cette compagnie avaient repris.

Les parts sociales des deux actionnaires, la RDC et le groupe Ethiopian Airlines, sont respectivement de 51 % et 49 %, pour un montant total de 40 millions USD.



Les conseillers communaux venus de différentes provinces de la RDC sont en sit-in depuis plus de quatre jours devant la Primature à Kinshasa. Les manifestants réclament notamment leur prise en charge effective par le Gouvernement, à l'instar des députés. Selon eux, ils ne quitteront ce lieu qu'une fois que la Première ministre aura trouvé une solution à leurs revendications, malgré les intempéries.

Leur revendication porte sur leur prise en charge : "Parce que nous avons été élus le même jour que le Président de la République, les députés nationaux et les députés provinciaux. Mais malheureusement, eux sont pris en charge par le Gouvernement, et nous, qui sommes de la première expérience, sommes abandonnés à notre triste sort."



La baisse des prix des produits de première nécessité a été effective sur le marché de Kinshasa ce mardi 10 décembre, suite au compromis trouvé entre le gouvernement et les principaux importateurs.

Le ministre congolais de l'Économie nationale, Daniel Mukoko Samba, a pu constater personnellement cette baisse des prix lors d'une visite qu'il a effectuée dans les grands dépôts d'importation de ces produits.

Les principaux produits concernés par cette réduction sont : le riz, le lait en poudre, le sucre, la farine de maïs, la viande, le poulet et le chinchard. À la société commerciale d'import-export Socimex, située à Limete, les baisses varient entre 5% et 11%.



Les infrastructures constituent l'une des priorités du Gouvernement de la République Démocratique du Congo.

Des efforts considérables sont en train d'être consenti pour la réhabilitation et la modernisation des infrastructures de base du pays afin de consolider l'intégration économique du pays.

La R.D.C dispose de plusieurs atouts dans le secteur des infrastructures dont :

- Réseau routier national : 152.400 Km dont $\pm 2\%$ revêtus ;
- Routes d'intérêt général : 58.125 Km dont $\pm 19,5\%$ en bon état
- Voies ferrées : 5.033 Km dont $\pm 95\%$ est à moderniser ou à réhabiliter ;
- Voie Maritime, fluviale et lacustre : 16.238 Km à baliser, draguer et exploiter en majeure partie ;
- Pistes d'atterrissage : 500, dont 101 ouvertes à la circulation publique et dont 4 au trafic international (Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani et Goma), dont la plupart nécessitent la réhabilitation et modernisation ;
- Construction de 350 km de routes urbaines dans la ville de Kinshasa
- Construction des Maisons socio
- construction des Hôpitaux





Goma est la troisième ville la plus grande de la République démocratique du Congo et la capitale provinciale du Nord-Sud-Kivu. Riche en coltan, l'est de la RDC possède également des réserves d'or et d'étain. Ces ressources ont longtemps été une source de conflit entre les différents groupes armés qui s'en disputent le contrôle, malgré la pression internationale et les accords de paix visant à résoudre le conflit.

Des milliers de civils ont été contraints de fuir leurs maisons, cherchant refuge dans des camps de déplacés surpeuplés ou dans les pays voisins. Selon les Nations unies, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de la RDC pourrait s'élever à 6,9 millions.

Pendant sont meeting en décembre 2023 M Félix Tshisekedi nous rassurer sur la situation a l'est du Congo "Nous allons débarrasser notre pays des terroristes du M23 qui sont amenés par leur leader Paul Kagame". Chaque jour nous perdons nos compatriotes et cela nous fais vraiment mal, nous espérons qu'un jour le Congo deviendra un pays paisible...

